

DU SILLON DE BRETAGNE



L'organisation de la distribution de l'eau potable



■ Créé par arrêté préfectoral du 27 décembre 2001, le syndicat du Sillon de Bretagne est responsable de la distribution de l'eau potable sur les 8 communes de son territoire, pour près de 29 000 habitants.

■ Le syndicat du Sillon de Bretagne adhère au syndicat départemental d'alimentation en Eau Potable de Loire-Atlantique (tarif unique de vente d'eau).

Les instances décisionnelles

Le comité syndical est l'organe délibérant. Il est composé de 24 délégués élus par les communes adhérentes (3 délégués titulaires et 2 délégués suppléants par commune).

Le bureau syndical est l'organe exécutif collégial. Il comprend 8 membres et est présidé par Michel PACINI (St Etienne de Montluc).

Le mot du Président

Dépolluer les eaux usées, préserver les ressources en eau potable, restaurer et protéger les milieux aquatiques, gérer les effets climatiques, lutter contre les pollutions, protéger le littoral, sont les actions menées au quotidien par les agences de l'eau, mais qui concernent chaque individu, désireux de préserver la planète.

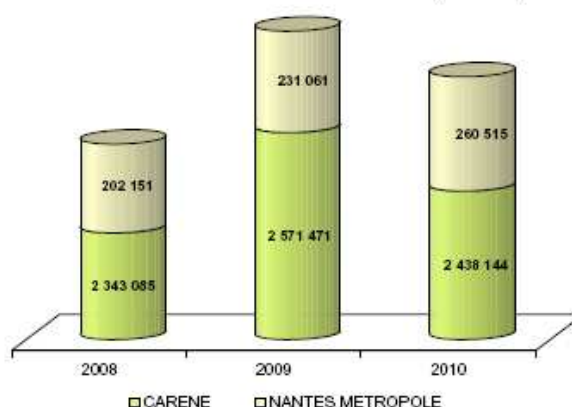
La production d'eau potable

Le Syndicat du Sillon-de-Bretagne est essentiellement alimenté à partir de l'usine de traitement de Nantes (prise d'eau en Loire), via un feeder, propriété de la CARENE.

Il s'approvisionne également directement à partir de Nantes Métropole depuis un poste de comptage et une station de surpression situés sur la Z.I. de Ragon à Treillières.

Le volume introduit dans le réseau est en baisse. Le secteur desservi par la surpression de Ragon s'étend, conséquence des difficultés à alimenter le réservoir de la Paquelais : des renforcements sont envisagés.

Evolution des achats d'eau (en m3)



La gestion du service

La gestion du service est assurée par Véolia Eau, en vertu de marchés qui arrivent à échéance fin 2011. Une consultation afin de choisir un nouveau prestataire à compter du 1er janvier 2012 est en cours.

Les prestations confiées à Véolia Eau sont essentiellement :

- l'exploitation du réseau de distribution (réservoirs, canalisations et branchements),
- la réalisation de travaux : branchements neufs, renouvellement de certains équipements sur le réseau,
- l'assistance à la collectivité : conseils sur les investissements, la qualité de service, les améliorations nécessaires.

Les abonnés

Communes	Nb d'abonnés 2009	Nb d'abonnés 2010	% évolution 2009:2010
Saint Etienne de Montluc	2677	2723	1,72%
autres communes	8873	9123	# 3,00%
TOTAL	11550	11846	2,56%

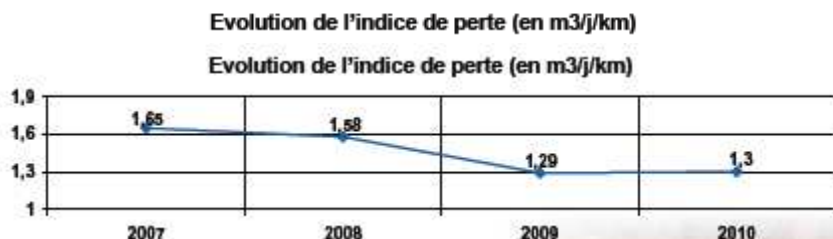
La consommation d'eau potable

	Année 2008	Année 2009	Année 2010	% évolution 2010 / 2009
CONSOMMATION GLOBALE :	2 187 277 m3	2 498 195 m3	2 386 407 m3	- 4,47%
. Abonnés domestiques	1 081 813 m3	1 045 272 m3	1 124 081 m3	+ 7,54%
. Communaux et piscine	71 206 m3	82 888 m3	68 778 m3	- 17,02%
. Herbages	40 340 m3	40 413 m3	45 339 m3	+ 12,19%
. Abonnés + 5 000 m3	68 900 m3	65 001 m3	64 477 m3	- 0,81%
. Centrale de Cordemais	925 018 m3	1 264 621 m3	1 083 732 m3	- 14,30%

La diminution constatée en 2010 est en partie imputable à la Centrale de Cordemais. La consommation moyenne des abonnés domestiques est stable.

Les performances du réseau

L'indice linéaire de pertes comptabilise le volume d'eau perdu par jour par km de réseau après déduction des volumes de service (essais poteaux d'incendie, purges, nettoyage des réservoirs).



L'étanchéité du réseau est stable. L'année 2010 a été marquée par une forte période de gel en février entraînant une augmentation significative des fuites sur le réseau.

Les travaux réalisés

Le programme des travaux pour l'année 2010 s'élève à 600 000€ H.T. (extensions, renouvellements et renforcements de réseaux). Ce programme est financé par une participation du Syndicat Départemental (péréquation sur les différents syndicats adhérents), et le recours à l'emprunt (300 000 €).

3,3 km de réseau ont été renouvelés en 2010, soit 0,4% du linéaire. Ce pourcentage qui paraît modeste s'explique par le fait que les canalisations renouvelées sont majoritairement situées en milieu urbain, dont le coût au ml est plus élevé qu'en zone rurale.

La qualité de l'eau distribuée

Des analyses et des contrôles permanents permettent de s'assurer de la qualité de l'eau distribuée au robinet :

- un programme d'autosurveillance mené par Véolia : 45 analyses microbiologiques et 11 analyses physico-chimiques,
- un contrôle sanitaire officiel réalisé par l'Agence Régionale de la Santé : 53 analyses microbiologiques et 16 analyses physico-chimiques,

L'ensemble des analyses effectuées en 2010 indique des eaux distribuées de bonne qualité bactériologique et chimique.

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité, pour ce qui concerne :

- la microbiologie 100%
- les paramètres physico-chimiques 100%

Les résultats sur la qualité de l'eau distribuée sont consultables par commune sur le site

www.sante.gouv.fr

Le Bilan d'Exploitation

Le service public de l'eau potable est financé essentiellement par des recettes de vente d'eau aux usagers dont le produit perçu par l'exploitant (VEOLIA) est intégralement versé au syndicat.

Les dépenses sont consacrées :

- Aux achats d'eau à la CARENE (0,64 € m³) et à Nantes Métropole (0,45 € m³),
- Aux frais de rémunération de Véolia (68,94 € / abonné en 2010, 69,70 €/abonné en 2009)
- Aux remboursements des emprunts.(19,20 €/abonné)

Pour 2010 le Syndicat du Sillon de Bretagne dégage un excédent de 280 000 €, soit 8,68% de ses recettes. Cet excédent est reversé au Syndicat Départemental pour permettre la péréquation du prix de l'eau.

La tarification

Facture "eau potable" pour une consommation annuelle de 120 m³

	Communes de Bouée et Lavau sur Loire			Autres communes adhérentes		
ALIMENTATION EN EAU POTABLE	2010	2011	Evolution	2010	2011	Evolution
Part Collectivité - SIAEP						
• Abonnement	57,66 €	57,66 €	0 %	57,66 €	57,66 €	0 %
• Consommation	153,60 €	154,80 €	0,78 %	153,60 €	154,80 €	0,78 %
Part Agence de l'Eau						
• Redevance lutte pollution des eaux	21,60 €	29,76 €	37,78 %	36,00 €	37,20 €	3,33 %
T.V.A. 5.5 %	12,81 €	13,32 €	3,98 %	13,60 €	13,73 €	0,96 %
TOTAL	245,67 €	255,54 €	4,02 %	260,86 €	263,39 €	0,97 %

Soit un prix de 2,19 € / m³